**Message aux paroissiens de Viroflay  
à propos d’une nouvelle organisation dès la rentrée**

Pour remplir sa mission, un curé est obligatoirement secondé par un Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE), dont les membres rendent discrètement et efficacement des services indispensables pour la paroisse. En plus du CPAE, le curé peut librement recourir à deux autres instances : une Equipe d’Animation Paroissiale (EAP) et/ou un Conseil Pastoral (CP).

L’EAP est une équipe restreinte où les prêtres de la paroisse sont rejoints par des laïcs, discernés par le curé et agréés par l’autorité diocésaine. Ces laïcs reçoivent l’office d’assistants paroissiaux, avec lettre de mission signée par le curé. L’EAP veille à la communion interne de la paroisse et à la communion avec l’Eglise diocésaine et universelle. Elle porte le souci de la qualité du témoignage évangélique rendu par la communauté. Elle discerne les besoins pastoraux et cherche à y répondre, en étant à l’écoute de la paroisse et des orientations diocésaines.

La taille et le dynamisme de notre paroisse font que l’activité du CP ressemblait davantage à celle d’une EAP, malgré une structure qui n’était pas idéale pour cette charge. Devant ce constat, j’ai décidé d’opter pour un fonctionnement avec une EAP et je suis heureux d’y appeler :   
 Aude Beligné,   
 Christine Guillon-Verne,   
 Jocelyne Le Pivain,   
 Marie-Agnès Gruber   
 et Sabine de Beauchesne.

Leur mission commencera officiellement le 1er septembre 2018, pour une durée de trois ans, avec un envoi en mission lors de la messe de rentrée le dimanche 16 septembre à Bon Repos.

Notre fonctionnement pourra bien sûr évoluer mais nous prévoyons une rencontre hebdomadaire en journée d’environ une heure et quart au lieu de la soirée mensuelle de deux heures qu’il y avait avec le CP.

Pour répondre à l’étonnement de certains, je précise que j’ai cherché à avoir aussi au moins un homme mais la question de la disponibilité a rendu cela plus difficile. Nous serons quand même deux prêtres dans l’équipe et Florent Villedey pourra nous rejoindre de temps en temps pour élargir nos réflexions. Ainsi, la richesse de la complémentarité homme/femme ne nous manquera pas tant que cela.

Je profite de ces lignes d’éclaircissement sur ce changement d’organisation pour exprimer ma gratitude envers les membres du CP qui m’ont aidé pour une première année, qui n’est jamais facile. Je remercie donc Anne Jacques, Caroline Blaise, Christiane Donger, Isabelle Cazali, François-Xavier Madelaine, Jocelyne Le Pivain, Rémi Bouttin et Vincent Mireau, ainsi que Benjamin Ducos, Cécile Hénou et Florent Villedey pour une partie de l’année. Certains avaient accepté une prolongation de leur mandat jusqu’à ce mois de juin tandis que les autres auraient terminé le leur dans quelques mois.

La future EAP a déjà commencé à se réunir et je constate avec satisfaction qu’elle est aussi apte à faire remonter les échos des paroissiens que ne l’était le CP, favorisée même en cela par la fréquence de nos rencontres.

Sur cette nouvelle organisation, il reste encore au moins un point à éclaircir qui est celui de la relance ou non d’un CP. Si c’était le cas, ses statuts seraient bien sûr adaptés à sa véritable mission de conseil. Cependant, dans le diocèse, des confrères et moi-même avons fait le constat que, pour diverses raisons, le CP trouvait plus difficilement sa place quand une EAP fonctionnait. C’est la raison pour laquelle, je souhaiterais imaginer et mettre en œuvre une autre manière de nous tenir ensemble à l’écoute de l’Esprit Saint : une assemblée paroissiale annuelle (un mini-synode paroissial), des séances de travail avec les responsables de services… Si nous ne parvenions pas à trouver une formule satisfaisante, il ne serait alors pas compliqué de reformer un nouveau CP.

Confiant tout cela à votre prière, je vous assure de la mienne et de mon profond dévouement dans le Christ.

Viroflay, vendredi 8 juin 2018,  
en la fête du Sacré-Cœur,

Abbé Bruno Bettoli +  
votre curé